



JÉDI 24 NOVANM 2011 **RÉPRÉSYON AWA!**

SENDIKALIS PA KRIMINÈL – RESPÉ POU TRAVAYÈ !

Le 24 Novembre 2011, c'est au tour de Charly LENDO, Secrétaire général adjoint de l'UGTG et Secrétaire général de l'UTHTR d'être convoqué devant un juge d'instruction. Sa convocation porte à 21 le nombre de travailleurs et militants de l'UGTG qui ont comparu devant un juge d'instruction durant le mois de novembre. Dix huit d'entre eux sont mis en examen pour homicide involontaire indirect parmi lesquels Yanise FONTAINE, Edmonde POLYPHEME, Mercédès PLATON, Blaise YENGADESSIN, Alix LENDO, Teddy COUPIN, Julio LENDO, Béatrice CHARLES, Anastase RIMBON, Elie DOUARED, Florent LATCHOUMAYA. La justice coloniale veut les rendre responsables de la mort accidentelle d'un jeune motard à Saint-françois en février 2009.

Depuis le mouvement LKP, l'Etat français mène une véritable vendetta contre les Travailleurs et le peuple de Guadeloupe. Les convocations devant la gendarmerie, devant la police, devant les tribunaux pleuvent. Les militants UGTG sont particulièrement visés par ces procédures. Visiblement, ils ne disposent pas des mêmes appuis que Sylvie HAYOT qui a même reçu le soutien du substitut du procureur après ses agressions et propos racistes contre les pompiers et gendarmes le 01 octobre dernier.

18 NOVANM A 2ZÈ : ANNOU PÔTÉ FÒS POU HILAIRE COSPOLITE

Ces derniers mois, Raymond GAUTHIEROT a été condamné à 3 mois de prison ferme. Gaby CLAVIER, Mirlin DAVILE, Régine DELPHIN, Michel MADASSAMY, Christian TABAR, Denis DORVILIUS, Jocelyn LEBORGNE, Charly LENDO, Teddy COUPIN, Patrice BURAT, ont été condamnés à des peines de prison avec sursis et à de lourdes amendes. José NAEJUS a été condamné à de lourdes amendes, tout comme Charly LENDO, pour avoir refusé de se soumettre à un prélèvement ADN. Ginette LERUS, Alexis LUNION, Jules CALVAIRE ont été mis en examen pour intimidation et séquestration suite à la plainte d'une responsable des ressources humaines du CHU dans un conflit qui remonte à 2006. C'est aussi Gabriel BOURGUIGNON qui aura passé 1 mois en prison et versé 15 000 euros de caution avant d'être relaxé 10 ans après dans l'affaire SARA-TEXACO tout comme Fred LOUISE qui lui aura été sauvagement tabassé par les gendarmes. C'est aussi Hilaire COSPOLITE, militant du commerce qui est convoqué le 18 novembre à 14 heures devant le tribunal de Pointe-à-pitre. *Annou pòté fòs é solidarité pou kanmarad la jou la sa !*

Dans le dossier SARA-TEXACO, la mobilisation des travailleurs de Guadeloupe et la solidarité ouvrière internationale auront fait reculer la justice coloniale confirmant ainsi qu'il s'agissait bien d'une affaire montée de toutes pièces pour tenter de diaboliser l'UGTG et de criminaliser l'action syndicale. Mais cette justice ne peut s'avouer vaincue et poursuit sans relâche sa croisade contre les hommes et les femmes de ce pays qui osent se soulever contre l'injustice, le mépris et l'arbitraire.

Les récentes déclarations du congrès des élus, de la presse aux ordres et autres experts au service du pouvoir colonial rendant LKP responsables de la violence en Guadeloupe en stigmatisant au passage les Guadeloupéens d'origine africaine, ont pour objectif de légitimer la répression contre le mouvement social et singulièrement contre les militants syndicalistes.

Il s'agit aussi de faire avaler aux masses laborieuses les mesures dites d'austérité ayant pour but de sauver le système capitaliste en attaquant sans répit les acquis sociaux des travailleurs. La diabolisation et la criminalisation de l'action syndicale ont également pour objectif d'éradiquer toutes vellétés de contestation sociale. Il s'agit de diviser, de faire peur aux Travailleurs et au Peuple en instaurant un régime de terreur en appelant quasiment au lynchage des militants syndicalistes.

NON, NOU PÉKÉ FÈ DÈYÈ !

- **Pour la défense des libertés syndicales ;**
- **Pour la défense des travailleurs et militants syndicalistes ;**
- **Pour la reconnaissance de l'UGTG dans toutes les instances ;**
- **Pour la défense des libertés fondamentales ;**
- **Pour le droit de revendiquer et de se battre pour ses revendications ;**
- **Pour le droit de se syndiquer dans le syndicat de son choix ;**
- **Pour l'arrêt des poursuites et condamnations à l'encontre des syndicalistes ;**
- **Pour l'arrêt des prélèvements ADN sur les syndicalistes ;**
- **Pour dire NON à la criminalisation de l'action syndicale ;**
- **Pour défendre l'UGTG, syndicat de lutte de classe et de ligne de masse au service des Travailleurs et du Peuple de Guadeloupe ;**
- **Pour dire NON A LA REPRESSION – SENDIKALIS PA KRIMINÈL !**

**SOLIDARITÉ ÉPI TOUT TRAVAYÈ KONT RÉPRÉSYON
MOBILIZASYON DOUVAN TRIBINAL LAPWENT
JÉDI 24 NOVANM 2011 A 8 : 30**

NOU PÉKÉ FÈ DÈYÈ, NOU SÉ PITIT A KONBATAN !!

*Sé lyannaj a Travayè é Pèp,
Ansanm Ansanm,
Doubout an lari-la, an balan, an konsyans,
ké déchouké tout pwofitasyon é konstwi on dòt Gwadeloup.*

RÉPRÉSYON AWA – SENDIKALIS PA KRIMINÈL !